

PIANOS HART. JUNIUS HART. 1001-1003 RUE CANAL. ORGUES

CHEMINS DE FER.

Table of train schedules for various lines including Louisiana and Mississippi Valley Railroad, and Southern Railway.

FAITS DIVERS.

Température du 3 septembre 1898. Thermomètre de K. & L. Celsius. Opticien.

Mariages, Naisances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures.

Bureau de Santé. Le Docteur Auchin, Président du Bureau de Santé a dit en représentant de l'ABEILLE que le Docteur Carter de l'Hôpital de Marine avait examiné les deux cas de la fièvre jaune.

L'Accident Arrivé au Fort St Philippe. Nous avons des rapports plus détaillés de l'explosion arrivée au Fort St Philippe, samedi dernier.

TRIBUNAUX. Deuxième Cour de Police Correctionnelle. Juge Henri Beson.

Le pavage en asphalte. Comme nos lecteurs le savent déjà, le pavage en asphalte de la rue Canal est une affaire résolue.

City Park. La réunion annuelle des commissaires du Parc de Ville a eu lieu, hier soir, sous la présidence de M. Paul Capdevielle.

Cour Criminelle de District. Section B—Juge J. O. Baker. Nouveaux procès: Steve Morris, port d'arme cachée; Henderson Fields, actes de violence; Richard Davis, alias Bessie, blessure avec intention de meurtre; Henry McField, vol d'un cheval; Geo. Hucks, blessure.

Le noir Johnson en jugement. Le nègre Dennis Johnson a, hier, paru devant le juge King, accusé d'avoir assassiné et blessé, le 2 octobre 1897—ce qui approche d'une accusation de meurtre—Sam Witherspoon, au coin des rues Annunciation et St. Thomas, 166 de 1894; Ralph Blakely, jeune, Richard, vol; M. Kistko, Chas. Killian, Morris Hatton, vol à main armée.

Le testament du contrôleur P. A. Rabouin. Le testament du contrôleur P. Alph. Rabouin a été homologué à la cour du juge King. Le vol: Nouvelle-Orléans Oct 26 1895. A cause des incertitudes de la vie, j'ai fait ce testament qui contient mes dernières volontés.

Mouvements de navires. Le transport des Etats-Unis Breakwater est arrivé de New York, hier, et a quitté New York jeudi dernier, laissant à la Pointe Montauk les troupes qu'il ramenait. On présume qu'il a subi de fortes bourrasques au Cap Hatteras.

AMUSEMENTS. THEATRE ST CHARLES. Soirée musicale, samedi, 21 sept. H. W. Haworth, représentation navale. THE ENSIGN sera offerte par la Hopps' Company.

GRAND OPERA HOUSE. Dimanche soir et toute la semaine. The Military Maid. La Comédie Musicale la plus amusante du jour.

WEST END. Tous les soirs. Tous les jours. La Grande de Concerts Paillard Augmentée. 40 Musiciens.

GUIDE COMMERCIAL. PLOMBIER. John David Burghard, 421 et 423 Royale, entre Ouest et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIEN. A. Malthe, coin Royale et St Louis. UNE DECOUVERTE. Recettes d'oreilles en diamant, 30 0/0 d'escompte.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

Indifférence du Public Espagnol. Madrid, Espagne, 5 septembre.—Ceux qui s'attendaient à des scènes sensationnelles à l'ouverture de la session des chambres ont été déçus.

Accident.—Geo. Sauts, domicilié rue Julie 113, travaillait dans une soierie, avenue Carrollton près du nouveau Bassin, lorsqu'il a eu trois doigts emportés par un soie.

Blessé au pied.—En jouant hier après-midi, à la demeure de son père, avenue Hogan près St Philippe, Chas. Chavignac, a été grièvement blessé au pied. Transporté à l'hôpital les étudiants ont jugé l'amputation d'un orteil nécessaire.

Blessé.—Wm Babco, manéant un revolver, hier soir, rue Church, près Julie, lorsque l'arme a fait explosion, et Geo. Chavignac, un de ses camarades, a été blessé à la jambe gauche.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

NAVIGATION FLOUVIALE. Départs de bateaux à vapeur. MARDI 6 SEPTEMBRE 1898. Hent du seuil—ST JAMES A 12 M.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Mme Elmiro Verret. Veuve de Martial Lebon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Elmiro Verret, femme de Martial Lebon. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,001—Division 2. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles ils ne comptent pas approuver et homologuer les fonds distribués conformément au dit compte.